

# DEVENIR ENSEIGNANT(e)

## Une passion, un métier

Rentrée scolaire et universitaire 2022-2023

Pour toutes questions de formation  
ou pour signaler un pb, communiquer  
une information, un seul mail :

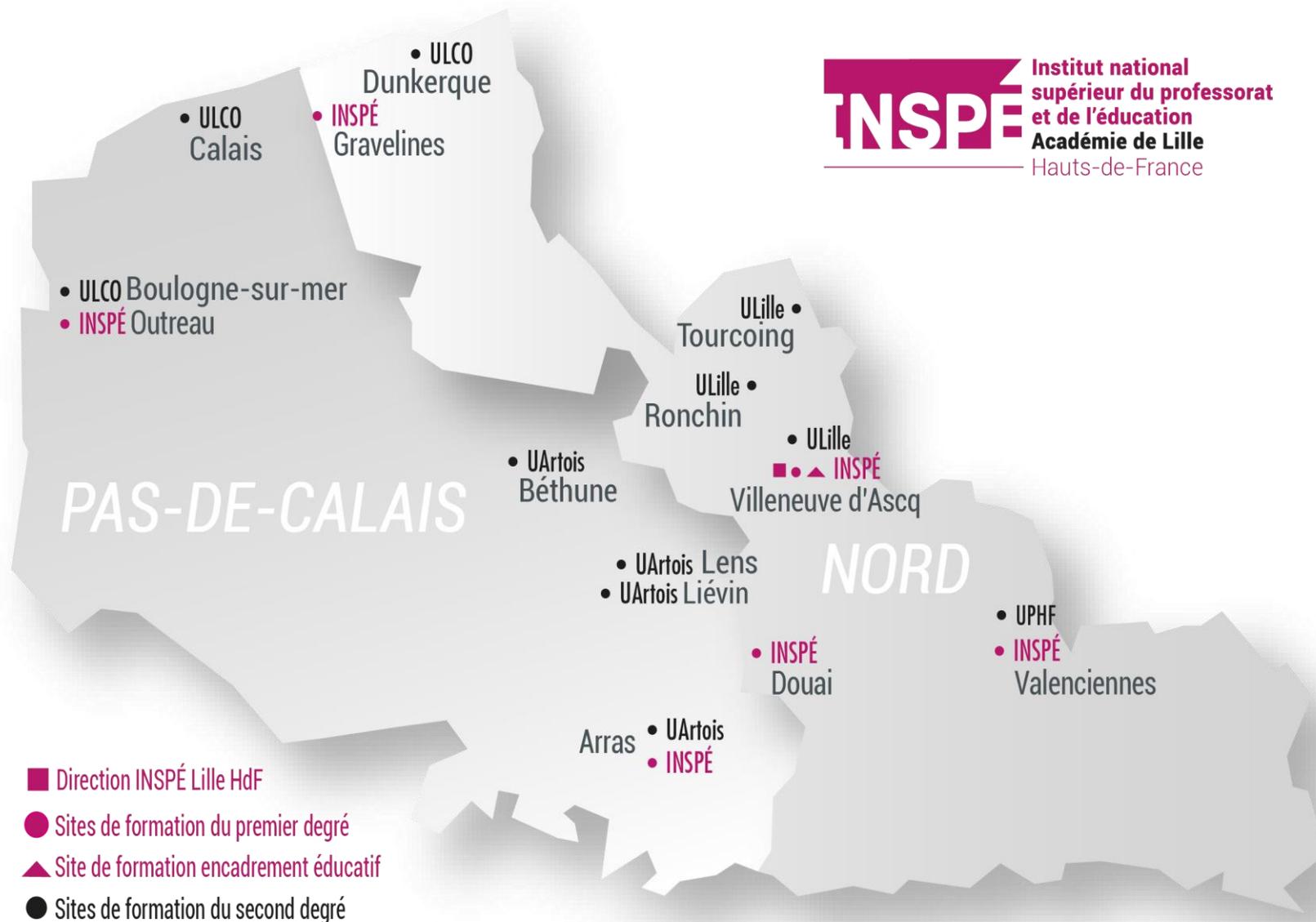
[inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr](mailto:inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr)

# **Accueil INSPE des fonctionnaires stagiaires mi-temps**

**Professeurs du second degré et  
Conseillers principaux  
d'éducation**

# 1) Éléments de présentation générale

# Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation



# Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

## Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire

### *Une formation par l'alternance ; Votre lieu de formation INSPE*

→ **Pour les stagiaires du second degré et les CPE :**

**Deux sites INSPE**, à choisir de préférence selon votre affectation en établissement ou sinon votre domicile, quelle que soit votre spécialité, discipline d'enseignement

Dans le Pas de Calais : **Arras**

Dans le Nord : **Villeneuve d'Ascq**

**Les CPE sont invités à privilégier VdAscq**

## Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire

### *Une formation par alternance ; Les jours de formation à l'INSPE*

- **Enseignants du second degré (hors EPS) et CPE**  
Formation **uniquement** les mercredis et jeudis
- **Enseignants du second degré en EPS)**  
Formation **uniquement** les mardis et jeudis

**NB** : mardi (EPS), mercredis (autres et CPE) : formation disciplinaire ; jeudi pour tous : formation transversale

# Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire  
en DIU Entrée

***Identifier votre parcours de formation  
à l'INSPE : 5 possibilités***

# Cursus antérieur et parcours de formation 2022 / 2023

Si vous êtes détaché(e) d'un autre corps de la fonction publique (et fonctionnaire de catégorie. A)

Si vous avez validé totalement un M2 non MEEF ou disposez d'un diplôme de niveau bac +5

**DIU ENTREE**

Si vous êtes dispensé(e) de titre ou de diplôme (parent de trois enfants ou sportif(-ve) de haut niveau)

Si vous n'avez pas validé totalement votre M2 MEEF (double inscription M2 / DIU)

Si vous étiez stagiaire mi-temps en DU en 2021/22 et êtes placé(e) en renouvellement ou en prolongation

# **Vous êtes maintenant fonctionnaire stagiaire !!**

**Inscription à l'INSPE gratuite et obligatoire**

# Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

## ***Inscription***

### ***en Diplôme Inter Universitaire (DIU) ou en double inscription M2 / DIU***

Inscription en ligne **avant le vendredi 26 août 2022** pour  
**tous les fonctionnaires stagiaires (une seule inscription)**

*dossier à télécharger sur le site [www.inspe-lille-hdf.fr](http://www.inspe-lille-hdf.fr)  
Rubrique « s'inscrire – vous êtes fonctionnaire stagiaire »*

*Pour toute question [inspe-scolarite@univ-lille.fr](mailto:inspe-scolarite@univ-lille.fr)*

# Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

## ***Dès votre inscription :***

Un accès à l'ENT de l'université de Lille

Une Assistance technique (page d'accueil de l'ENT)

Une messagerie (dans l'ENT, une fois identifié(e))  
au format :

[prenom.nom.etu@univ-lille.fr](mailto:prenom.nom.etu@univ-lille.fr)

# Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire

***Les grandes dimensions structurantes de votre formation à l'INSPE***



## **Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire :**

***Une formation construite autour du référentiel de compétences et des attendus de fin de formation, mise en œuvre par des équipes pluri-catégorielles de formateurs***

### **Renforcement et développement de compétences dans les différentes dimensions du métier :**

Dimensions disciplinaires et didactiques.

Apports issus de la recherche.

Compétences à agir en fonctionnaire de l'Etat et à travailler en équipe.

Compétences à concevoir des dispositifs pour éduquer les élèves et les aider à apprendre.

Compétences à promouvoir une école plus inclusive.

Utilisation des TICE.

***Réalisation d'un portfolio faisant la démonstration de la construction de ces compétences.***

## Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire :

### **La place fondamentale du lien à la Recherche pour les professionnels de l'éducation**

1. Tenir compte des avancées des savoirs dans sa/ses disciplines.
2. Tenir compte des recherches menées dans les didactiques, en pédagogie, sur les innovations pédagogiques.
3. Développer l'aptitude à la veille scientifique et critique de l'enseignant.
4. Renforcer l'aptitude à l'analyse critique et réflexive de ses pratiques.

Dossier réflexif de développement professionnel à déposer le **17 mai 2023**.

# Zoom sur l'année de fonctionnaire stagiaire :

## *Une formation au partenariat*

***Pour tous les FS : la journée des partenaires  
le mercredi 7 juin 2023***

## 2) Le DIU Entrée dans le métier

Un parcours de formation adaptée, dans le cadre d'un Diplôme Inter Universitaire (DIU), aux contours définis au niveau national et encadrés par l'arrêté du 4 février 2022.

# Les principes de formation de ce parcours

- entrer en responsabilité de manière plus confiante ;
- construire ou consolider ses compétences professionnelles notamment dans la conception et la conduite de séances d'apprentissages, de projets ;
- intégrer les valeurs de la République - dans l'ensemble de leurs dimensions - à la conception et la conduite des apprentissages et des projets ;
- analyser et interroger ses pratiques en appui sur la recherche en éducation et de manière réflexive dans une perspective de formation tout au long de la vie, s'initier à la démarche portfolio ainsi qu'à l'approche par compétences.

# Une maquette structurée en trois blocs

La structure du DIU Entrée dans le métier repose sur trois blocs de connaissances et de compétences (BCC) :

- BCC A : le professeur et le CPE, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale ;
- BCC B : le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages ; le CPE, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves ;
- BCC C : le professeur et le CPE, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

# Votre maquette de formation

BCC		Second degré et CPE	HTD
A	<b>EC1</b>	<b>Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation</b>	<b>66</b>
	A	Approfondir ses compétences professionnelles : Faire partager les valeurs de la République	24
	B	Approfondir ses compétences professionnelles : Enseigner aux élèves éloignés de l'école dans une perspective inclusive	18
	C	Approfondir ses compétences professionnelles : Veiller à l'Egalité filles -garçons	12
	D	Approfondir ses compétences professionnelles : Contribuer au Parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève	6
	E	Se former avec les partenaires de l'école	6
B	<b>EC2 et 3</b>	<b>Culture disciplinaire et didactique</b>	<b>84</b>
	A	Approfondissement disciplinaire et didactique	18
	B	Conduire des apprentissages, des projets	60
	C	Numérique éducatif	6
	<b>EC4</b>	<b>Mise en situation professionnelle</b>	<b>36</b>
C	A	Construire son autorité éducative et gérer la classe	36
	<b>EC5</b>	<b>Professionalisation par la recherche et l'analyse réflexive</b>	<b>36</b>
	A	Actualiser ses connaissances scientifiques	12
	B	Séminaire de traces / portfolio	24

# BCC A Des thématiques transversales avec quelques temps communs en interdegrés

Quelques exemples :

- **EC 1 A Faire partager les valeurs de la République** : Laïcité / Pédagogies coopératives / Se familiariser avec les questions de climat scolaire et contribuer à la prévention du harcèlement / Complotisme, radicalisation / Lutter contre les discriminations (dont homophobie) ...
- Temps communs : Valeurs de l'école, éthique ...
- **EC 1 B : Enseigner aux élèves éloignés de l'école dans une perspective inclusive** : Les types de troubles et leurs prises en compte / Travailler en équipe notamment avec un(e) AESH, lire et compléter les documents de suivis / Elèves éloignés de l'école : approches sociologiques

Temps communs : Tenir compte des élèves à BEP dans son enseignement : définitions du concept d'inclusion, les dispositifs, les partenaires ...

- **EC 1 C Veiller à l'égalité filles / garçons** : Prévenir et lutter contre les stéréotypes / Prendre appui sur les pédagogies de l'égalité

Temps communs : Poser les concepts pour construire une question de métier ...

- **EC 1 D Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève**
- **EC 1 E Se former avec les partenaires de l'école** (journée des partenaires du 7 juin 2023)

# BCC B Des contenus disciplinaires et pédagogiques

- EC 2-3 A travaillés dans le cadre de la participation aux journées de formation proposées par les corps d'Inspection
- EC 2-3 B à l'INSPE : conception de séances, de séquences de projets
- EC 2-3 C En lien avec le numérique éducatif
- EC 4 A Construire son autorité éducative et gérer la classe :

**Pour les professeurs :** Installer un cadre de travail, la relation avec les élèves / Etre acteur dans son établissement / Choisir les stratégies favorables aux apprentissages / Faire apprendre des adolescents dont motivation et engagement dans les tâches / Oser le travail de groupe / Différencier / Evaluer/ Travailler avec les parents d'élèves / Travailler en équipe dont participer à l'orientation des élèves/ Contribuer au développement des Compétences Psycho Sociales / Prévenir le décrochage

**Pour les CPE :** thématiques dédiées dont certaines communes

# BCC C Approche scientifique et démarche réflexive

- **EC 5A Actualiser ses connaissances** : Conférences à visionner en distanciel (conférences de l'année en cours retransmises en direct sur la chaîne Youtube de l'INSPE LNF ou mises en ligne ou conférences issues du catalogue des conférences des années antérieures).
- **EC 5B Analyser ses pratiques (séminaire de traces, portfolio)** : La démarche portfolio / Se doter d'outils pour analyser ses pratiques dans une démarche réflexive / De la trace à la preuve / S'approprier les attendus de fin de formation et leurs liens avec les compétences du référentiel / Tisser les liens entre attendus, compétences et situations de classe / Penser les attendus de manière systémique et problématisée ...

# Votre année de formation

**Août**  
**Septembre**

**Décembre**

**Mai**

**Juillet**

**Dossier Réflexif de Développement  
Professionnel**

**A rendre pour le 17 mai 2023**

Responsabilité en classe + Formation en établissement +  
formation INSPE+ Rendez-vous professionnels INSPE avec  
référent parcours et RV professionnels avec tuteur terrain

Elaboration du portfolio, des écrits de synthèse ...

**Avis du jury  
académique en vue  
de la titularisation**

# **Des éléments d'informations utiles à lire : le guide du-de la stagiaire**

A télécharger sur le site du Rectorat

# L'année de DIU

## Une formation par l'alternance

Formation dans les sites INSPE

Activité professionnelle

Suivis personnalisés sur le terrain  
et au sein de l'INSPE

# Un objectif pluriel

- Réussir son entrée dans le métier en faisant réussir ses élèves ;
- Faire la preuve de la construction de ses compétences professionnelles et des attendus de fin de formation

## Votre accompagnement et votre suivi INSPE

Quelques **rendez-vous professionnels** en présentiel ou en distanciel avec votre référent parcours, notamment sur **l'avancée du portfolio et l'élaboration du dossier réflexif.**

Des outils de suivi réflexifs : **une grille d'autopositionnement à renseigner** régulièrement (cf séminaire de traces...).

# L'évaluation du DIU

- permet de valider le diplôme Inter universitaire
- prend la forme d'un dossier réflexif de développement professionnel, composé de 1 à 4 preuves significatives, choisies dans le portfolio et attestant de votre développement professionnel relativement aux trois BCC, aux compétences du référentiel des métiers du professorat, de l'éducation et de la formation et aux attendus de fin de formation associés.
- **NB** : Un document de cadrage précis sera travaillé dans le cadre du séminaire de traces tout comme avec votre référent parcours INSPE.

# Les stagiaires en double inscription M2/DIU

Certain(e)s d'entre vous, stagiaires en 21/22, n'ont pas validé leur master en juin dernier. Or, le master est obligatoire pour la titularisation.

Vous êtes donc en renouvellement pour les pb de scolarité.

Une commission pédagogique examinera la situation de chacune et chacun d'entre vous et fixera ainsi un contrat pédagogique en fonction des éléments restant à valider dans le cadre de votre M2.

Ce contrat définira les cours de M2 à suivre - correspondant à ce que vous devez encore valider - et les cours de DIU auxquels vous participerez.

Par ailleurs, votre référent parcours INSPE portera une attention particulière à votre situation et à votre expérience antérieure d'enseignant(e) stagiaire, tout comme vos formatrices et formateurs.

# Les stagiaires en prolongation ou en renouvellement de stage

Votre master est validé. Vous étiez fonctionnaires stagiaires en M2 ou en DU Entrer ou en DU Poursuivre ou en DU Conforter en 21/22.

Certain(e)s d'entre vous ont été en arrêt un nombre de jours tel que leur stage n'a pu être évalué. Ce stage se trouve donc prolongé sur tout ou partie de l'année 22/23.

D'autres ont rencontré des difficultés de gestion de classe ou de didactique et se sont vu proposer une deuxième année de stage. Ils (elles) sont alors en renouvellement de stage.

La maquette de formation du DIU Entrée complètera votre formation antérieure.

Par ailleurs, votre référent parcours INSPE portera une attention particulière à votre situation et à votre expérience antérieure d'enseignant(e) stagiaire, tout comme vos formatrices et formateurs.

# Informations complémentaires : suivi de la scolarité

## Contrôle de l'assiduité :

- Emargement aux modules de formation, sur site INSPE ou en dehors
- Attestation sur l'honneur de visionnage des conférences suivies à distance

## Validation du diplôme :

Evaluation globale par un dossier réflexif de développement professionnel (cf document de cadrage en ligne à venir)

## Absences :

demande de congé légal à effectuer auprès du supérieur hiérarchique puis en cas de réponse positive, la communiquer au service scolarité du site INSPE et par mail à [inspe-parcoursadaptés@univ-lille.fr](mailto:inspe-parcoursadaptés@univ-lille.fr)

Arrêts de travail : originaux à adresser au supérieur hiérarchique dans les délais de rigueur (48h ouvrables) et copies à communiquer au service scolarité du site INSPE et par mail à [inspe-parcoursadaptés@univ-lille.fr](mailto:inspe-parcoursadaptés@univ-lille.fr)

# Les calendriers, les emplois du temps, les documents utiles à votre formation

- Par mail (sur messagerie inspe / univ-lille)
- Par voie d'affichage dans votre site d'affectation
- Via le moodle dédié DIU Entrée Professeurs du second degré et CPE

<https://moodle.univ-lille.fr/course/view.php?id=34770>

Clé d'inscription : c5j58k

# A vos agendas !!

RV en visio le **8 septembre de 14h à 15h30** pour une présentation spécifique du calendrier et de l'emploi du temps.

Lien zoom communiqué via moodle

ATTENTION : certains cours du BCC B (conduire des apprentissages ...) peuvent commencer le 7 septembre (en espagnol, par exemple).

# Les lieux de formation

- Majoritairement le site INSPE dont vous dépendez ...
- Parfois, en cas de regroupement académique liés aux effectifs dans certaines disciplines, autre site INSPE possible voire site universitaire (mais Lille ou Arras)
- En bassin, dans des lieux culturels (PEAC)

# Pour tout échange, questions, informations d'ordre général, une seule adresse mail :

**Une adresse mail** pour toute question relative à la formation (organisation générale, évaluation, autres...) :

[inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr](mailto:inspe-parcoursadaptes@univ-lille.fr)

(écrire uniquement de sa boîte INSPE ou ac-lille)

**Activez votre adresse mail et consultez le site régulièrement :**  
**votre messagerie + l'ENT**

**BONNE RENTREE A TOUTES ET TOUS**  
BONNE RENTREE A TOUTES ET TOUS

**A l'écoute de vos questions**